

Indre-et-Loire



État de l'intercommunalité Données et commentaires

CODE

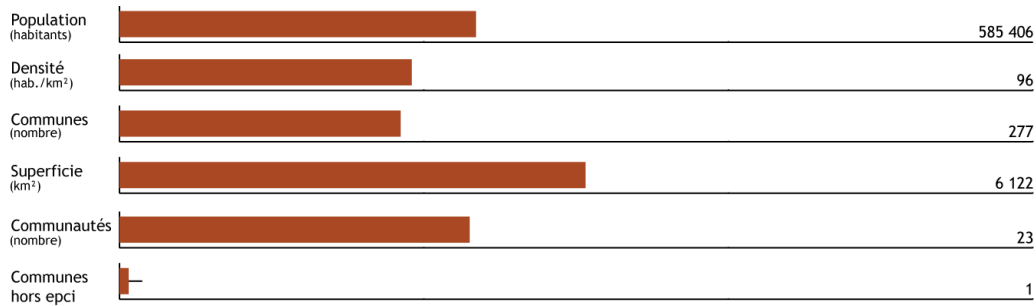
26 mai 2011

Situation inchangée depuis le 1^{er} janvier 2009 :

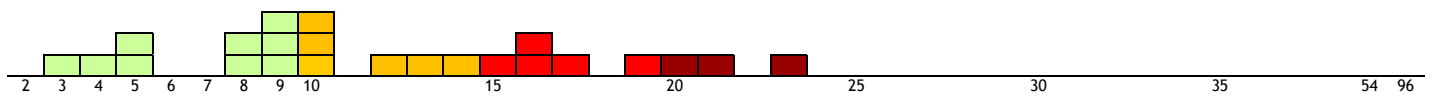
- Le nombre de communautés est identique.
- Le nombre de communes par communauté est identique.
- La population des communautés connaît quelques évolutions, à la marge.

Les données

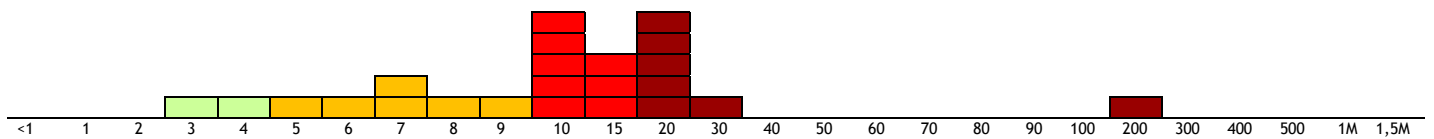
Caractéristiques du département



Nombre de communes par communauté



Population par communauté (en milliers d'habitants)

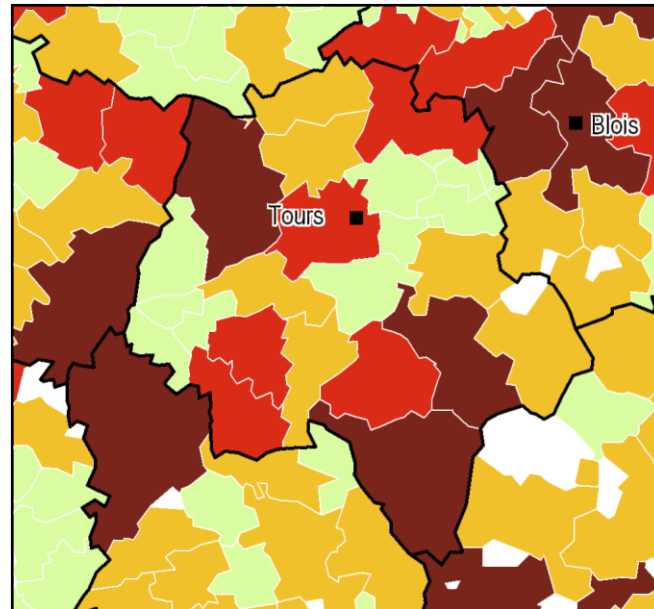


Nombre de communes/Communauté	
Communes	Communautés
3	1
4	1
5	2
8	2
9	3
10	3
12	1
13	1
14	1
15	1
16	2
17	1
19	1
20	1
21	1
23	1
TOTAL	23

Population/Communauté	
Population	Communautés
3 à 4 000	1
4 à 5 000	1
5 à 6 000	1
6 à 7 000	1
7 à 8 000	2
8 à 9 000	1
9 à 10 000	1
10 à 15 000	5
15 à 20 000	3
20 à 30 000	5
30 à 40 000	1
200 à 300 000	1
TOTAL	23

Les territoires

Nombre de communes par communauté



Commentaires

Caractéristiques de la trame intercommunale

Les communautés sont, en majorité, de dimension moyenne :

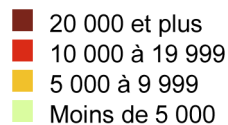
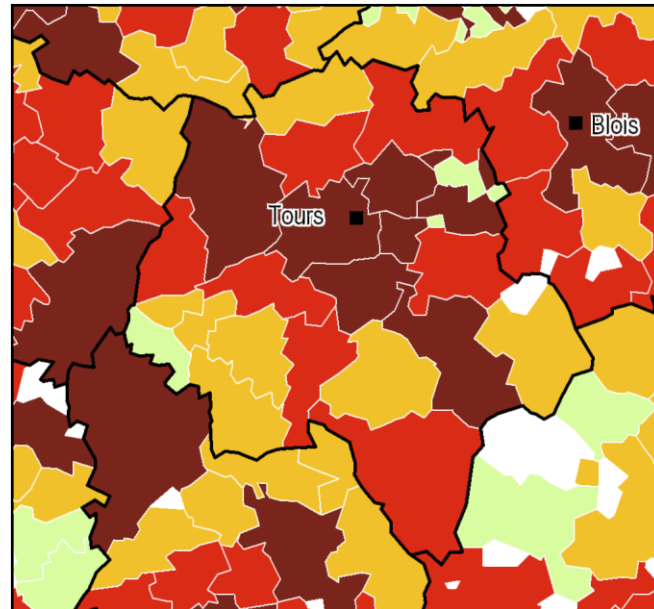
- 11 communautés sur 23 comptent entre 10 et 19 communes (soit 47,80 %).
- 9 communautés comptent moins de 10 communes (soit 39,15 %), dont 2 moins de 5 communes (CC du Véron, CC Rivière Chinon Saint-Benoît La Forêt).
- 3 communautés comptent au moins 20 communes (soit 13,05 %).

Comparaison avec les départements voisins

- Au Nord (Loir-et-Cher), au Sud-Est (Loir-et-Cher) et au Sud (Indre et Vienne), les communautés riveraines sont de taille comparable et, parfois, plus petites.
- Au Sud-Ouest (Maine-et-Loire et Vienne) et au Nord-Est (Loir-et-Cher), les communautés riveraines sont plus vastes.

Les territoires

Population par communauté



Commentaires

Caractéristiques de la trame intercommunale

Dans un grand nombre de cas, la population des communautés est significative :

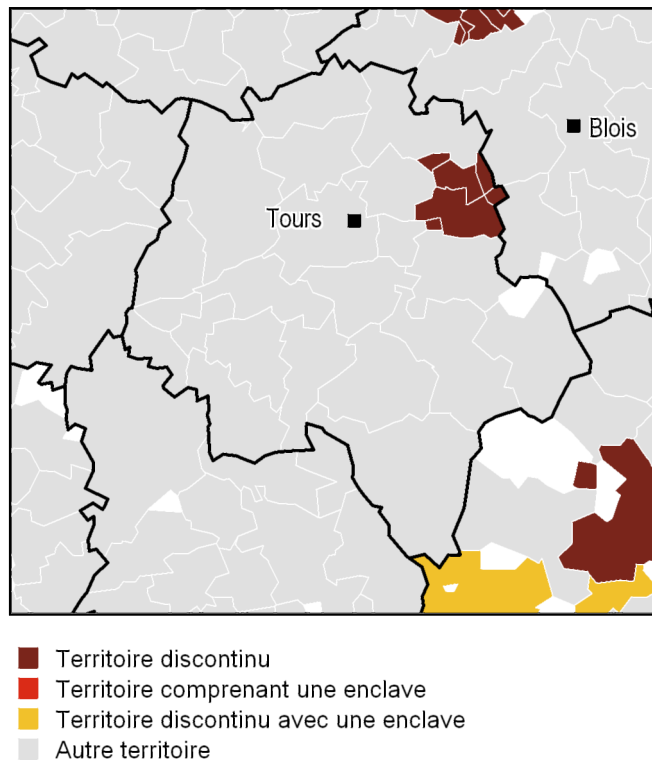
- 15 communautés sur 23 comptent au moins 10 000 habitants (soit 65,20 %).
- 7 communautés comptent au moins 20 000 habitants (soit 30,40 %), dont la CA Tour(s) Plus, près de 300 000 habitants (soit 48,60 % de la population départementale).
- 2 communautés comptent moins de 5 000 habitants (8,70 %) : CC des Deux Rives, CC de la Rive Gauche de la Vienne.

Comparaison avec les départements voisins

- Situation comparable dans la plupart des territoires riverains.
- Dans les départements au contact des communautés d'Indre-et-Loire les moins peuplées (à l'Ouest et à l'Est), les vis-à-vis sont plus peuplés.
- Dans les départements au contact des communautés d'Indre-et-Loire parmi les plus peuplées (au Nord-Ouest et, surtout, au Sud-Est, dans l'Indre), les vis-à-vis sont moins peuplés.

Les territoires

Discontinuités, enclaves et communes « isolées »



Données

Territoire discontinu	1	CC Val d'Amboise
Territoire comprenant une enclave	0	
Territoire discontinu avec une enclave	0	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/06	2	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/09	1	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/10	1	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/11	1	

Évolution de l'intercommunalité entre 2006 et 2011

Entre 2006 et 2009

- Elargissement de périmètres existants :
- Morand a intégré la CC du Castelrenaudais.

Entre 2009 et 2010

- Fusion de communautés :
- La CA Tour(s) Plus, 19 communes, par fusion de deux communautés : la CA Tours Plus et la CC de la Confluence.

Entre 2010 et 2011

- Aucune

Répartition des communes « isolées »

- Céré-la-Ronde.

À partir des données transmises par la préfecture en 2006
Rapport relatif aux évolutions de l'intercommunalité en Indre-et-Loire
1er septembre 2006

État des lieux

- Au 1er janvier 2006, 24 EPCI à fiscalité propre représentaient 99,9% de la population.
- 5 EPCI ont opté pour la fiscalité additionnelle et 19 EPCI disposent d'une TPU.
- La situation constatée fait suite à la mise en oeuvre du schéma approuvé en octobre 2000. Ce schéma a été adopté par 80% des communes regroupant 91,5% de la population.

Le schéma (horizon 2015)

- **Périmètre du syndicat mixte du Nord-Ouest de la Touraine :**
 - Création d'une communauté de communes sur le canton de Neuvy-le-Roi (y compris avec Marray).
- **Périmètre du syndicat mixte du Pays du Chinonais :**
 - Transformation du District rural du Véron, adhésion de Huismes.
 - Alternative pour Chinon, Rivière et Saint-Benoît La Forêt entre l'adhésion à la structure précédente et la création d'une communauté de communes.
 - Rapprochement, à terme, des EPCI à fiscalité propre qui existeront sur le canton de Chinon.
 - Création d'une communauté de communes sur le canton de Bourgueil et, à plus long terme, rapprochement avec les EPCI à fiscalité propre du canton de Chinon.
 - Création d'une communauté de communes sur le Ridellois éventuellement avec Villeperdue.
 - Création d'une communauté de communes sur le canton de l'Île Bouchard, éventuellement avec Crissay-sur-Manse.
 - Création d'une communauté de communes sur le canton de Sainte-Maure de Touraine éventuellement avec Villeperdue, Crissay-sur-Manse et Draché.
- **Périmètre du syndicat mixte du Pays de Loches et de la Touraine du Sud :**
 - Création d'une communauté de communes sur le canton de Montrésor par transformation du SIVOM éventuellement avec Céré la Ronde.
 - Création d'une communauté de communes sur le SIADETS, y compris Ferrière-Larçon et Neuilly-le-Brignon et éventuellement avec La Guerche.
 - Création d'une communauté de communes sur l'aire du SIVOM du canton de Ligueil, sauf Ferrière-Larçon et Neuilly-le-Brignon, et, éventuellement, sans Draché qui pourrait rejoindre la CC de Sainte-Maure de Touraine.
 - Adhésion de Cormery à la CC Loches Développement.
- **Périmètre du syndicat mixte Loire-Touraine :**
 - Extension de la CC du Castelrenaudais à l'ensemble du canton de Château-Renault.
 - Adhésion d'Azay-sur-Cher à la CC de l'Est Tourangeau.
 - Demande d'adhésion de Neuilley-le-Lierre et Noizay au District d'Amboise, transformation de celui-ci en communauté de communes.
 - A terme, regroupement de cette structure avec la CC des Deux Rives.
 - Création d'une communauté de communes sur le canton de Bléré, sauf Céré la Ronde et Azay-sur-Cher.
 - Création d'une communauté de communes du Vouvrillon.
- **Périmètre du coeur de la Marguerite :**
 - Adhésion de Luynes, La Membrolle-sur-Choisille, Mettray, Saint-Etienne de Chigny et Saint-Genouph à la CA Tours Plus.
 - Création d'une communauté de communes de la Confluence sur le canton de Ballan-Miré (sans La Riche et Saint-Genouph).
 - Création d'une communauté de communes du Vouvrillon.
 - Demande d'adhésion d'Azay-sur-Cher à la CC de l'Est Tourangeau.